

LA VICTOIRE DE CANCALE

REMPORTÉE PAR LES BRETONS

SUR LES NORMANDS EN L'ANNÉE 931

I

L'historien Pierre Le Baud, qui de tous les vieux chroniqueurs bretons est le mieux renseigné sur les événements de l'époque carolingienne, nous a conservé, entre autres documents dignes de foi, la traduction ou peut-être l'analyse d'un texte très curieux, relatif à un combat livré en l'année 931 par les troupes de Judicaël, comte de Rennes, à une bande de pirates normands.

Voici le récit même de Le Baud, d'après l'édition de d'Hozier ⁽¹⁾ :

I. — « Juhael, le comte de Rennes, fils de Berenger, veant la liberté de ses peres troublée par les molestations des Normans, assembla exercite des Bretons et entreprit les debouter du país. Si les assaillit a Kan par bataille, et premier Flestan ⁽²⁾, leur duc, qui avecques grand puissance des dits Normans vint fierement contre les Bretons, esperant les vaincre comme es temps de devant; mais le dit Flestan fut navré des le commencement de l'estrif et cheut mort entre les siens. Les quels adonc par celle adventure destituez d'esperance de victoire, cognoissants l'inimitié de leurs

(1) *Histoire de Bretagne*, Paris, 1638, in-folio, p. 132. — Pour commenter plus aisément ce récit de Le Baud, je l'ai divisé en trois paragraphes. — Le texte de Le Baud que je publie a été déjà reproduit, d'après d'Hozier, par M. de Calan dans le tome III de son édition des *Croniques et Ystoires des Bretons*, p. 207-208 (*Société des Bibliophiles bretons*, Rennes, 1911, in-4°).

(2) *Flestan* est une mauvaise lecture pour *Flescan*, leçon qui est fournie par un manuscrit de l'*Histoire de Bretagne* de Le Baud, manuscrit que d'Hozier n'a pas utilisé et dont je parlerai plus loin. Flodoard appelle ce chef des Normands, *Felecan*.

adversaires, furent moult angoesieux, et, cuidans se retraire en Neustrie a leurs compagnons, fuirent au rivage de la mer, ou ils avoient plusieurs nefes ancrées; mais, avant qu'ils peussent entrer dedans, ils furent rattains par les Bretons qui s'en vengerent cruellement : car les uns, navrez de plusieurs playes mortelles, se precipiterent dedans la mer sallée, et les autres detrancherent sur les bords de leurs dits navires, et tant que de merveilleuse multitude des dits Normans, qui s'estoient assemblez contre Juhael Berenger, n'en demoura que peu en vie que les Bretons garderent pour en avoir rançon. »

II. — « Et de ceste victoire survint autre misere aux autres Normans, qui au pais estoient demourez : car les Bretons qui avoient vaincu Flestan prindrent audace d'envahir le demourant, et s'espandirent par la region : et, selon les chronicques annaux, *le jour de Saint Michel en l'an de Nostre Seigneur 931, occirent tous les Normans qu'ils peurent trouver en Bretagne après Flestan leur duc.* »

III. — « Apres la quelle occision, le surplus des dits Normans qui eschapperent, effrayez par le peril de leurs compagnons, se retrairent es forts qu'ils tenoient, et par l'aide d'autres Normans qu'ils manderent querir en Neustrie les deffendirent contre les Bretons. »

Les lignes que j'ai imprimées en italiques, au paragraphe II, sont extraites des Annales du chanoine de Reims, Flodoard⁽³⁾. Je reproduis ici le texte latin de Flodoard : *Anno 931, ... Brittones qui remanserant Nordmannis in Cornu Galliae subditi, consurgentes adversus eos qui se obtinuerant, in ipsis sollempniis Sancti Michaelis omnes interemisse dicuntur qui inter eos morabantur Nordmannos, caeso primum duce illorum nomine Felecan*⁽⁴⁾.

Ce massacre général des Normands, exécuté par les Bretons le jour de la Saint Michel 931, a été consigné par Flodoard dans ses Annales au moment même où la nouvelle

(3) Le Baud n'a connu le texte de Flodoard que par l'intermédiaire des « Chroniques annaux ». Ces chroniques annaux sont une œuvre historique aujourd'hui perdue.

(4) FLODOARD, *Annales ad ann. 931*, éd. Lauer, p. 50.

en parvint à Reims, c'est-à-dire très probablement vers le mois d'octobre 931, et ce témoignage autorisé d'un annaliste contemporain confirme, dans une certaine mesure, le reste du récit emprunté par Le Baud à une autre source.

Je voudrais montrer quel parti on peut tirer de ce récit de Le Baud pour l'étude des misères de toutes sortes, dont la Bretagne eut à souffrir pendant les vingt et une années qui se sont écoulées de 918 à 939.

Ces misères, nous les connaissons surtout grâce aux Annales de Flodoard et à la Chronique de Nantes. Elles débutèrent en 918⁽⁵⁾ par une brusque et violente attaque que les pirates normands dirigèrent contre les villes situées sur le cours inférieur de la Loire.

Lorsque la flotte des pirates, après avoir franchi l'entrée de la Loire, se présenta devant Nantes, les habitants de la cité, épouvantés par la multitude des navires dont cette flotte était composée, se réfugièrent dans la citadelle que leur évêque, Foucher, avait construite quelques années plus tôt près de la cathédrale. Là ils se défendirent pendant une journée entière; mais, la nuit venue, quand les Normands, fatigués de la lutte, eurent regagné leurs navires, ils abandonnèrent en masse leur refuge et s'enfuirent de tous côtés, chacun où il put. Les pirates, le lendemain, incendièrent la cathédrale et détruisirent l'enceinte de la citadelle où pas un habitant n'était demeuré⁽⁶⁾.

« Après avoir pris Nantes, pillé consciencieusement Angers et Tours, rançonné Orléans, et être revenus à Nantes pour en faire leur grande place d'armes, les pirates n'y séjournèrent pas longtemps. Le torrent se précipita alors sur la Bretagne⁽⁷⁾ ». Ils envahirent d'abord tout le

(5) La flotte des Normands, qui en 918 pénétra dans la Loire, venait d'Angleterre. Cf. *Florentii Wigorn. chronic.*, dans Petrie, *Monum. historica britannica*, p. 570-571.

(6) Cf. *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 83-86.

(7) Arthur DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, II, 364. — Je crois que de La Borderie a eu raison de placer la prise de Nantes par les Normands

littoral breton, se servant de leur flotte pour piller et brûler les villes et les bourgs, construits au bord de la mer ou bien à l'embouchure des fleuves. Pénétrant ensuite plus avant dans l'intérieur des terres, ils emmenèrent en captivité une partie des habitants et forcèrent à s'exiler beaucoup de ceux qui échappèrent au désastre⁽⁸⁾. Les comtes, les seigneurs, le clergé quittèrent alors en foule leur pays natal et se réfugièrent soit en France, soit en Bourgogne, soit en Aquitaine, soit surtout en Angleterre⁽⁹⁾. Ce fut pour les Bretons une véritable catastrophe.

II

Il est très difficile de dire comment les pirates normands substituèrent leur domination à celle des anciens chefs bretons. On peut considérer comme probable qu'ils établirent de distance en distance des camps fortifiés⁽¹⁰⁾, principalement le long des côtes, et que de là ils rançonnèrent les paysans⁽¹¹⁾. Mais il est exagéré de prétendre

avant leur expédition en Bretagne. Il y a une remarque que de La Borderie n'a pas faite, mais qui me semble changer son hypothèse en certitude. Flodoard, dont le récit ne commence qu'à l'année 919 et qui a relaté en cette année 919 tous les ravages exercés en Bretagne par les Normands, ne dit pas un mot de la prise de Nantes, preuve que cet événement est plus ancien. Je n'aurais donc pas dû, dans mon édition de la Chronique de Nantes, attribuer à 919 la prise de Nantes, qui est de l'année précédente.

(8) Flodoard marque en termes concis que cette irruption des Normands en Bretagne se produisit d'abord le long du littoral. « Ils ont mis au pillage, dit-il, toute la Bretagne qui est au bord de la mer à l'extrémité de la Gaule », *omnem Britanniam in Cornu Galliae, in ora scilicet maritima sitam, depopulantur* (FLODOARD, *Annales ad ann. 919*, éd. Lauer, p. 1). — L'invasion de la Bretagne par les Normands eut lieu dans les derniers mois de 919; l'événement est mentionné par Flodoard après une note où il est question des vendanges.

(9) *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 82.

(10) Voir plus haut le récit de Pierre Le Baud, paragraphe III, où il est fait allusion à ces camps fortifiés : « Les Normands se retrairent *es forts* » qu'ils tenoient, et par l'aide d'autres Normands qu'ils manderent querir en Neustrie les défendirent contre les Bretons. » — Voir aussi Flodoard (*ad ann. 939*, éd. Lauer, p. 74), qui mentionne un *castellum* des Normands, pris par les Bretons.

(11) *Pauperes vero Britanni, terram colentes, sub potestate Normannorum remanserunt absque rectore et defensore* (*Chronique de Nantes, ibid.*, p. 83).

comme l'a fait de La Borderie, que la Bretagne devint un désert vide de ses habitants ⁽¹²⁾. Le centre de la péninsule armoricaine, dont quelques parties couvertes de forêts étaient d'un accès difficile, dut servir de retraite à bon nombre de Bretons qui ne désarmèrent pas tant que l'envahisseur ne fut pas expulsé du sol de la patrie ⁽¹³⁾.

Quant à la ville de Nantes, elle resta déserte pendant de longues années : les Normands ne voulurent pas s'y établir, ne s'y sentant pas suffisamment en sûreté, et ils ne permirent à personne d'y rentrer. Ils fixèrent leurs demeures dans les îles de la Loire, autour desquelles leurs barques étaient ancrées; se trouvant ainsi à l'abri d'une attaque brusquée, ils pouvaient, si le danger devenait trop pressant, regagner la haute mer où ils ne craignaient aucune poursuite.

Jamais ces Normands de la Loire ne s'organisèrent, comme l'avaient fait quelques années plus tôt dans le pays de Rouen les Normands de la Seine : ils ne cherchèrent pas, comme leurs congénères, à s'adapter aux coutumes et aux mœurs des populations qu'ils avaient subjuguées.

Assiégés en 921 dans les îles de la Loire par le duc des Francs, Robert, fils de Robert le Fort, ils résistèrent victorieusement pendant cinq mois, au bout desquels ils

(12) « Depuis l'inondation normande de 919-921 jusqu'en 936-937, la Bretagne, » désertée par ses fils, fut pendant tout ce temps vide de Bretons. Les Normands, établis dans des stations maritimes et des camps retranchés, régnaient seuls sur ce désert... Telle fut, durant ces dix-huit années, la situation de la Bretagne » (*Histoire de Bretagne*, II, 372). De La Borderie ajoute (*ibid.*, p. 381) : « En 931, après un violent effort contre leurs oppresseurs, les Bretons, demeurés en Bretagne, avaient été par ceux-ci écrasés, détruits, chassés, si bien que, en 932, il n'y avait plus en Bretagne qu'Incon et ses bandes, et plus du tout de Bretons. » Il me semble que tout cela manque de logique; car, si, en 931, le normand Incon écrase, détruit, chasse tant de Bretons, comment peut-on soutenir que, depuis 919, la Bretagne était un désert, vide de Bretons ?

(13) L'armée du comte Judaël, signalée en 931 dans le récit de Le Baud (voir plus haut, paragraphe 1^{er}), fut, je pense, recrutée principalement parmi ces Bretons qui s'étaient refusés à quitter leur patrie. A ce groupe de guerriers bretons restés en Bretagne devaient aussi appartenir les fidèles d'Alain Barbe Torte cités dans une charte de 936 (DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, II, p. 386).

obtinent officiellement la cession du comté de Nantes et de la Bretagne qu'ils venaient de dévaster⁽¹⁴⁾. Flodoard, à qui nous devons de connaître ce traité, ajoute qu'ils commencèrent alors à se convertir au christianisme. C'était un bruit qui courait à Reims en 921; mais je ne crois guère à la réalité de cette conversion, car, pendant les vingt années qu'ils occupèrent le pays nantais, jamais ils ne permirent à l'évêque de Nantes de rentrer en son diocèse⁽¹⁵⁾, et l'on ne voit pas que le reste du clergé breton ait été mieux traité par eux. Le chef des Normands de la Seine, Rollon, avait agi de tout autre façon vis-à-vis du clergé de la ville de Rouen, lorsque cette cité lui eut été concédée en 912 par le roi Charles le Simple.

Cependant, si les pirates, qui s'étaient solidement établis sur les rives de la Loire, ne sont pas parvenus à faire de la Bretagne une seconde Normandie, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont négligé de suivre l'exemple de Rollon, c'est aussi parce qu'ils se sont heurtés au caractère indomptable des Bretons, c'est peut-être encore parce que la politique des Francs à leur égard n'a pas été dépourvue d'habileté.

La ligne de conduite, que les Francs à partir de 921 adoptèrent envers ces nouveaux envahisseurs venus des pays d'outre-mer, fut de leur abandonner complètement les régions ayant précédemment appartenu aux Bretons, mais de se refuser à leur concéder la moindre parcelle de terre à l'intérieur de la France⁽¹⁶⁾. Les Normands furent ainsi

(14) *Britanniam quam vastaverant cum Namnetico pago concessit* (FLODOARD, *Annales ad ann. 921*, éd. Lauer, p. 6).

(15) L'évêque et presque tout le clergé nantais, qui avaient fui en Bourgogne lors de l'invasion de 918, moururent en exil. Il n'y eut que quatre chanoines qui vécurent assez longtemps pour revoir, après l'expulsion des Normands, les ruines de leur cathédrale (*Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 94).

(16) Flodoard, dans ses *Annales* à l'année 924, nous montre le chef des Normands ravageant le pays d'entre Seine et Loire parce qu'il n'avait pu obtenir aucune possession à l'intérieur de la Gaule : *Ragenoldus cum suis Noramannis, QUIA NONDUM POSSESSIONEM INTRA GALLIAS ACCEPERAT, terram Hugonis inter Ligerim et Sequanam depopulatur* (éd. Lauer, p. 24).

contraints de se cantonner dans les frontières de l'ancien royaume de Bretagne, qui, comme on le sait, comprenait non seulement la presqu'île armoricaine et les comtés de Nantes et de Rennes, mais encore le Cotentin, de telle sorte que, lorsqu'en 924 le pays de Bayeux eut été donné à Rollon par le roi Raoul ⁽¹⁷⁾, il se trouva que tous les rivages de la Gaule depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à l'embouchure de la Seine étaient en la possession des pirates scandinaves. Mais, chaque fois que ceux-ci voulurent sortir des limites que les Francs leur avaient assignées, ils subirent de cuisantes défaites. En 923, douze mille d'entre eux périrent au cours d'une incursion en Aquitaine et en Auvergne ⁽¹⁸⁾; en 925, nouvel échec à la suite d'une autre incursion en Bourgogne ⁽¹⁹⁾; en 930, enfin, le roi des Francs, Raoul, anéantit presque entièrement leur armée qui venait de ravager le Limousin.

Cette grande bataille de l'année 930, qui se livra, croit-on, près du village d'Estresse ⁽²⁰⁾, en Corrèze, porta un coup sensible à la puissance militaire des Normands de la Loire; depuis lors, ils ne firent plus de grande expédition hors de Bretagne.

Sans attendre que de nouvelles bandes de pirates vinsent combler les vides creusés par les Francs dans les rangs de leurs ennemis, les Bretons, dès l'année 931, obéissant à un mot d'ordre, dont le secret, semble-t-il, fut bien gardé, exécutèrent un massacre général des Normands qui tenaient garnison en Bretagne. C'est à propos de ce massacre, comme on l'a déjà vu, que Pierre Le Baud a publié le très curieux récit que j'ai reproduit en tête de cette étude et où est racontée la mort d'un chef des pirates, qui se nommait Flécan.

(17) FLODOARD, *ibid.*, p. 24.

(18) *Ibid.*, p. 12.

(19) *Ibid.*, p. 28.

(20) *Ibid.*, p. 45, et note 2.

Contrairement à l'opinion d'Arthur de La Borderie, je ne crois pas que ce Flécan fût le chef des Normands de la Loire. Je remarque, en effet, que dans le récit publié par Le Baud il est question des compagnons de Flécan séjournant en Neustrie, c'est-à-dire dans la Normandie actuelle. Mais, chose étrange, de La Borderie, qui ne veut pas que, de 919 à 937, un seul Normand de Normandie ait mis les pieds en Bretagne ⁽²¹⁾, a tronqué le texte de Le Baud de façon à laisser entendre que la bataille où périt Flécan fut livrée par les Bretons aux seuls Normands de la Loire. Voici le passage auquel je fais allusion et où les mots imprimés en italiques ont été supprimés par de La Borderie :

« Mais le dit Flestan fut navré des le commencement de l'estrif et cheut mort entre les siens. Les quels adonc par celle aventure destituez d'esperance de victoire, *cognoissants l'inimitié de leurs adversaires, furent moult angoesseux, et, cuidans se retraire en Neustrie a leurs compagnons,* furent au rivage de la mer, ou ils avoient plusieurs nefes ancrées ⁽²²⁾. »

Comment de La Borderie n'a-t-il pas compris que tous les pirates normands, qu'ils fussent établis sur les bords de la Loire, sur les rives de la Seine ou dans le Cotentin, regardaient la Bretagne comme une proie à laquelle ils pouvaient s'attaquer toutes les fois qu'il leur en prenait envie ? Par quelle aberration ce grand érudit n'a-t-il pas craint de fausser le sens d'un texte dont il faisait usage, en y

(21) « De 919 à 937, la Bretagne n'a eu affaire qu'aux Normands de la Loire; » ce sont eux, eux seuls, qui l'ont envahie, dévastée, incendiée, ruinée, possédée » en maîtres absolus... Les Normands de la Seine pendant tout ce temps n'y ont pas mis les pieds. » (*Histoire de Bretagne*, t. II, p. 373).

(22) Cf. P. LE BAUD, *Histoire de Bretagne*, éd. d'Hozier, p. 132, et DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, II, 377. — Voir également dans Le Baud le paragraphe III du récit publié plus haut : « Les Normands se retrairent es forts qu'ils tenoient, et par l'aide d'autres Normans qu'ils manderent querir en Neustrie les deffendirent contre les Bretons ». De La Borderie a négligé également de reproduire ce passage dont l'intérêt historique est pourtant incontestable.

supprimant un passage contraire à sa théorie? Encore, si sa théorie était juste! Mais elle consiste uniquement à soutenir de parti pris une opinion diamétralement opposée à celle de l'historien des ducs de Normandie, Dudon de Saint-Quentin.

Lorsque Dudon de Saint-Quentin, qui écrivait au commencement du XI^e siècle, affirme que Rollon et son fils, Guillaume Longue Epée, chefs des Normands de la Seine, étaient souverains maîtres de la Bretagne, cette assertion a le privilège de mettre de La Borderie hors de lui; il s'emporte contre la mauvaise foi de l'historien normand, et, la colère troublant son jugement, il n'hésite pas à affirmer qu'au temps de Rollon et de Guillaume Longue Epée, jamais Normand de Neustrie ne tenta de pénétrer en Bretagne et que seuls les Normands de la Loire y ont alors régné en maîtres.

Je crois bien qu'aux yeux d'Arthur de La Borderie le principal mérite de ces Normands de la Loire est d'être disparus sans avoir laissé de trace dans l'histoire. Tandis que des Normands de la Seine ou de Neustrie, autrement dit des Normands de Normandie, il reste encore des descendants, et de La Borderie, qui ne les aime pas, veut sauver sa petite patrie, la Bretagne, du déshonneur d'avoir été autrefois soumise à la domination de ces voisins abhorrés.

Certes, je ne prétends pas que de La Borderie se soit trompé en ce qu'il dit de Dudon de Saint-Quentin à propos de la mouvance de la Bretagne⁽²³⁾. Que Dudon ait composé son livre en partie pour prouver que la Bretagne au temps de Rollon était vassale de la Normandie, qu'il ait accumulé dans son ouvrage une foule de fables absurdes pour établir le bien fondé de cette assertion, cela n'est pas douteux. Mais de La Borderie, à son tour, ne s'est-il pas laissé égarer par sa haine rétrospective contre les Nor-

(23) Cf. le chapitre intitulé « les Fables de Dudon de Saint-Quentin », *Histoire de Bretagne*, II, 496-504.

mands de Rollon? La vérité consiste à mettre d'accord l'historien normand du XI^e siècle et l'érudit breton du XIX^e. Et c'est le grand annaliste du X^e siècle, Flodoard, qui va se charger de cette besogne. Il nous apprend, en effet, que, si la Bretagne fut officiellement abandonnée en 921 aux Normands de la Loire, elle fut non moins officiellement concédée en 933 par le roi Raoul aux Normands de la Seine ⁽²⁴⁾.

Cette politique des rois francs était fort habile, car elle était de nature à susciter entre les diverses bandes de pirates des disputes et des dissensions de toutes sortes. Les Bretons ne seraient peut-être pas quelques années plus tard rentrés si aisément en possession de leur sol natal si les Normands de la Loire et ceux de la Seine avaient toujours vécu en parfaite intelligence.

Il y a donc tout lieu de croire, comme l'avait très bien conjecturé Jules Lair ⁽²⁵⁾, que les Normands de la Seine et du Cotentin ont pillé la Bretagne au même titre que les Normands de la Loire, les uns de préférence sur les côtes de la Manche, les autres sur les côtes de l'Océan, et il est très probable, quoique les textes n'en disent rien, qu'ils ont dû souvent se quereller entre eux et même en venir plus d'une fois aux mains. — Je le répète, la politique des rois francs en ces circonstances ne pouvait être plus opportune.

III

Nous venons de voir que le récit de Pierre Le Baud a été mutilé par de La Borderie dans le but d'en faire disparaître toute trace des Normands de Neustrie. Plus

⁽²⁴⁾ *Rotbertus comes [Nordmannis], qui Ligerim fluvium occupaverant... Britanniam ...quam vastaverant cum Namnetico pago concessit (FLODOARD. ad ann. 921, éd. Lauer, p. 6). — [Willelmo, principi Nordmannorum, Rodulfus] rex dat terram Brittonum in ora maritima sitam (ibid., ad ann. 933, p. 55). La terra Brittonum in ora maritima sita doit désigner la presqu'île armoricaine et peut-être aussi la presqu'île du Cotentin.*

⁽²⁵⁾ Dans l'introduction à son édition de Dudon de Saint-Quentin, Caen, 1865, in-4^o.

récemment, un autre historien, M. Prentout, en commentant le même texte dans un article paru en 1912⁽²⁶⁾, a passé sous silence lui aussi le passage relatif aux Normands de Neustrie⁽²⁷⁾.

L'article de M. Prentout a été écrit pour démontrer que la bataille où périt Flécan en 931 se livra à Caen, chef-lieu du département du Calvados.

Pour identifier avec la ville de Caen la localité appelée Kan par Le Baud, M. Prentout a été obligé de soutenir une thèse inadmissible. Il prétend, sans en fournir de preuve, que le royaume de Bretagne, à la fin du IX^e siècle, s'étendait jusqu'aux rives de l'Orne et de la Dives : ainsi s'expliquerait comment la victoire remportée par les Bretons en 931 a pu avoir pour théâtre la ville de Caen en Normandie.

Mais la chose est invraisemblable : à qui, en effet, ferait-on croire que les Bretons en 931 occupaient la Neustrie jusqu'à Caen, alors qu'il est avéré que ce peuple infortuné vivait, depuis 919, ou bien en exil, ou bien sous le joug des Normands, ou encore se cachait dans les régions inaccessibles de la presqu'île armoricaine ? D'ailleurs, la présence au combat de 931 du comte de Rennes, Judaël Bérenger, signalé dans le récit de Le Baud comme chef des troupes bretonnes, n'aurait-elle pas dû avertir M. Prentout de son erreur ?

Si le comte de Rennes livre bataille aux Normands, c'est vraisemblablement pour les chasser de son comté, c'est-à-dire du pays rennais. *A priori*, on peut conjecturer que le port de mer, où les Normands avaient débarqué sous

(26) Cet article intitulé, *Les limites de la Bretagne et de la Normandie au Xe siècle et la bataille de Caen*, a paru dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1912, p. 268-273.

(27) Je ne sais si M. Prentout a emprunté son texte à l'édition de d'Hozier ou à celle d'Arthur de La Borderie (*Histoire de Bretagne*, II, 377). Dans le second cas, il ne serait pas responsable de la mutilation du récit : mais, de toute façon, il aurait dû se reporter à l'édition originale.

la conduite de leur chef Flécan et où ils avaient ancré leurs navires, doit être situé sur la Manche entre Avranches et Saint-Malo⁽²⁸⁾. En réalité ce port est celui de Cancale. Un manuscrit de l'Histoire de Bretagne de Pierre Le Baud, conservé à Paris à la Bibliothèque nationale et qu'aucun éditeur n'a, je crois, encore utilisé, permet de l'affirmer.

Voici le passage du manuscrit dont il s'agit que je transcris en regard du texte publié par d'Hozier :

MANUSCRIT DE PARIS

(Bibliothèque Nationale, fonds français, nouv. acq., n° 2615, f° 95, v°).

« Juhael, le comte de Rennes, filz de Berenger, ... assembla exercite des Bretons et entreprint debouter [les Normans] du pays. Si les assaillit par bataille, et premier Flescan, leur duc... Mais le dict Flescan fut navré des le commencement de l'estrif et cheut mort entre les siens; les quelz adoncques par celle aventure destituez d'esperance de victoire, cognoessans l'inimitié de leurs adversaires, furent moult angoesseux, et cuydans se retraire en Neustrie a leurs compaignons, fuyrent a CAN-CALLE, ou ilz avoient plusieurs nefes ancrées... ».

EDITION DE D'HOZIER

(d'après le manuscrit de Londres au Musée britannique, fonds Harléien, n° 4371).

« Juhael, le comte de Rennes, filz de Berenger ... assembla exercite des Bretons et entreprit debouter [les Normans] du país. Si les assaillit a KAN par bataille, et premier Flestan, leur duc... Mais le dit Flestan fut navré des le commencement de l'estrif et cheut mort entre les siens; les quels adonc par celle aventure destituez d'esperance de victoire, cognoissans l'inimitié de leurs adversaires, furent moult angoesseux, et cuidans se retraire en Neustrie a leurs compaignons, fuirent AU RIVAGE DE LA MER, ou ils avoient plusieurs nefes ancrées... ».

(28) Cela est si vrai que, longtemps avant d'avoir trouvé par hasard la solution du problème dans un manuscrit de Paris, j'avais écrit au recteur de Saint-Marcen, commune située entre Dol et Pontorson, non loin de la mer, pour lui demander s'il n'y avait pas dans sa paroisse un lieu-dit ayant conservé le souvenir du combat de 931. Voici la réponse que je reçus de M. l'abbé Thébault, recteur de Saint-Marcen, le 10 avril 1912 : « Il y a dans la paroisse de Cherrueix, à 6 kilomètres de Saint-Marcen, un grand village appelé *le Han*, et tout près une chapelle dédiée à sainte Anne, au bord de la mer. » Il faut avouer que cette identification, qui ne m'avait pas satisfait, aurait été préférable à celle proposée par M. Prentout.

Le reste du récit dans le manuscrit de Paris ne présente que des variantes de moindre importance⁽²⁹⁾. Je regrette de n'avoir pu collationner le manuscrit de Londres édité par d'Hozier : il y aurait lieu de vérifier dans ce manuscrit du Musée Britannique si le mot *Kan* aurait été mal lu par d'Hozier et si la véritable leçon ne serait pas *Kancalle*.

Quoi qu'il en soit, il est évident que Le Baud a voulu corriger, dans le manuscrit de Paris, ce qu'il avait dit dans sa première rédaction représentée par le manuscrit de Londres. S'étant aperçu que la bataille de 931 ne pouvait s'être livrée à l'endroit même où les Normands avaient débarqué, puisque ceux-ci après la mort de Flécan prirent la fuite et s'efforcèrent de regagner au plus vite le port où ils avaient laissé leurs navires à l'ancre, Le Baud modifia son récit de façon à bien préciser que le *rivage de la mer*, où les Normands avaient laissé leurs bateaux, était à *Cancale*. Cette correction, apportée par Le Baud à sa rédaction primitive, nous est un sûr garant qu'il a voulu serrer de plus près l'ancien texte dont il nous a conservé la traduction, et l'on peut en conclure que ce combat de 931 eut lieu à quelques kilomètres de Cancale en un endroit indéterminé. Mais, comme la bataille se termina à Cancale même, j'ai cru pouvoir donner à la victoire des Bretons le nom de victoire de Cancale.

Il paraît résulter aussi du récit de Le Baud que l'armée des Bretons, assemblée par Judicaël Bérenger, avait préalablement repris aux Normands une partie du comté de Rennes et s'était avancée jusqu'au voisinage de la mer, lorsque la flotte des pirates, chargée de réprimer cette tentative de révolte, jeta l'ancre dans le port de Cancale.

(29) Ce manuscrit du fonds français, nouv. acq. n° 2615, de la Bibliothèque Nationale de Paris paraît être un remaniement, fait par Le Baud, de son *Histoire de Bretagne*, éditée en 1630 par d'Hozier. Le texte ne diffère que très peu de la rédaction primitive. L'écriture de ce manuscrit de Paris est du commencement du XVI^e siècle : on y remarque quelques ratures et des corrections que l'on pourrait supposer avoir été faites par Le Baud lui-même.

Cette flotte, commandée par Flécan, venait de Neustrie, c'est-à-dire probablement du Cotentin.

Nous venons de voir que les pirates rencontrèrent l'armée bretonne non loin du lieu où ils avaient atterri. La bataille fut de courte durée, car, Flécan ayant été tué dès le début de l'engagement, les Normands ne songèrent plus qu'à regagner leurs navires afin de s'y mettre à l'abri et de pouvoir rentrer en Neustrie. Ils prirent donc la fuite, mais ils furent rejoints par les Bretons avant d'avoir pu opérer leur embarquement, de telle sorte que presque tous ou bien se noyèrent, ou bien furent massacrés au moment où ils montaient à bord de leurs bateaux. Quelques-uns seulement eurent la vie sauve et furent emmenés par les Bretons comme otages.

Flodoard nous apprend qu'après ce combat les Bretons restés en Bretagne se révoltèrent de tous côtés contre les pirates et que le jour de la Saint Michel, 29 septembre 931, ils égorgèrent les Normands qui les tenaient en servitude.

Mais ce massacre n'eut pas pour les Bretons les conséquences qu'on pouvait en attendre. D'une part, en effet, les pirates qui ne furent pas tués le jour de la Saint Michel trouvèrent un refuge dans les camps retranchés qu'ils avaient établis sur les côtes, et, avec l'aide d'autres Normands de Neustrie qu'ils appelèrent à leur secours, ils y tinrent tête aux Bretons⁽³⁰⁾. D'autre part, la flotte des Normands de la Loire, commandée par Incon, ne tarda pas à tirer une vengeance terrible du désastre subi par la flotte de Flécan. Avant que l'année 931 fût achevée, toute la Bretagne était de nouveau mise au pillage par les Normands et la révolte des Bretons était noyée dans le sang⁽³¹⁾.

(30) Voir plus haut le récit de Pierre Le Band, paragraphe III.

(31) Cf. FLODOARD, *Annales ad ann. 931*, éd. Lauer, p. 51-52.

La victoire de Cancale cependant ne tomba pas dans l'oubli : on peut même supposer qu'elle contribua dans une certaine mesure à assurer la fortune et la popularité des comtes de Rennes, et lorsque Judicaël Bérenger eut définitivement repoussé les Normands en Neustrie après la bataille qu'il leur livra à Trans⁽³²⁾, non loin des rives du Couesnon, le 1^{er} août 939⁽³³⁾, il apparut que la postérité du comte de Rennes ne tarderait pas à partager avec les successeurs d'Alain Barbe-Torte, ce grand libérateur de la Bretagne, l'honneur de présider aux destinées du peuple breton.

René MERLET.

(32) Trans, Ile-et-Vilaine, arr. Saint-Malo, canton Pleine-Fougères.

(33) Cf. *Chronique de Nantes*, éd. Merlet, p. 91, note 2.